

Joint Transnational Call 2026 – One Health Antimicrobial Resistance

Objectifs

Le partenariat a pour objectif principal de lutter contre la résistance aux antimicrobiens (AMR) en adoptant une approche intégrée "One Health" qui relie la santé humaine, animale et environnementale. Ces appels visent à permettre aux chercheurs académiques et aux entreprises de collaborer au-delà des frontières nationales et disciplinaires pour relever le défi mondial de la résistance aux antimicrobiens. En particulier, sur le topic 1 : "Identify and develop new combination treatments using existing or innovative antimicrobials or antimicrobial with adjunctive treatments to extend drug efficacy and combat resistance".

Soumission : 02 février 2026

Porteur(s) : ASBL Centre de Recherche
 Centre de Recherche Agréé Entreprise
 Haute Ecole

Conditions d'éligibilité

- Les participants doivent être des entreprises, des universités/haute école, des centres de recherche agréés, ou des organismes de recherche publics établis en Région wallonne et réaliser des activités de RDI dans le cadre du projet.
- Les partenaires wallons du consortium doivent comprendre au moins une entreprise et le budget de recherche de la ou des entreprises partenaires wallonnes doit correspondre à au moins 40% du budget total de la recherche de tous les partenaires wallons.
- Les participants doivent être basés en Wallonie et la ou les entreprises wallonnes doivent avoir une unité opérationnelle en Wallonie.
- Les participants ne peuvent bénéficier d'aucun autre financement public pour les mêmes activités.
- Le projet ne peut pas débuter à un niveau de TRL inférieur à 3.

Budget

1.000.000 euros par appel

L'aide est octroyée sous forme d'une subvention avec un taux de financement allant de 40 à 100 % du budget de chaque partenaire wallon en fonction du type de partenaire et de la qualification de la recherche (recherche industrielle ou développement expérimental).

Mots-clés

Environnement Santé

Contacts SynHERA

- Cristina BRANDINI (brandini.c@synhera.be)

Critères de sélection

Les propositions doivent expliquer leur faisabilité en présentant des objectifs réalisables, des méthodologies pratiques et des calendriers réalisables (par exemple : plan de travail, identification des risques, allocation des ressources, capacité du consortium à mener à bien les travaux, plan d'affaires si la proposition comporte un volet commercial, etc.).

Les propositions doivent clairement démontrer l'intérêt d'une collaboration et la contribution unique de chaque partenaire (c'est-à-dire son expertise, ses ressources). En outre, les propositions doivent démontrer la valeur ajoutée d'une collaboration transnationale : partage d'expertise et de ressources (modèles, bases de données, etc.), harmonisation des données, accès à des technologies innovantes, etc.